

N° 11-21

BULLETIN D'INFORMATION ET RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



DE LA PREFECTURE DE LA MARNE

du 30 novembre 2023

AVIS ET PUBLICATION:

DIVERSDDFiP

Ce recueil est consultable à la préfecture de la Marne, 1, rue de Jessaint 51000 Châlons-en-Champagne et dans les trois sous-préfectures (Reims, Epernay et Vitry-le-François), ainsi que sur le site internet de la préfecture www.marne.gouv.fr (rubrique - Publications).

SOMMAIRE

DIVERS

Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) de la Marne

- Décision du **29 novembre 2023** portant délégation de signature pour l'exécution des opérations prescrites par la division Budget Immobilier Logistique de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Marne, par le centre de gestion financière bloc 2 et bloc 3, placé sous l'autorité du Directeur Départemental des Finances Publiques de la Marne
- Décision du **29 novembre 2023** portant délégation de signature pour l'exécution des opérations par le centre de gestion financière bloc 2 et bloc 3, placé sous l'autorité du Directeur Départemental des Finances Publiques de la Marne

Divers

Divers

Direction Départementale des Finances Publiques de la Marne



Liberté Égalité Fraternité



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARNE

12 rue Sainte Marguerite 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Décision

portant délégation de signature pour l'exécution des opérations par le centre de gestion financière bloc 2 et bloc 3 placé sous l'autorité du directeur départemental des Finances publiques de la Marne,

Le directeur adjoint en charge du pôle « métiers et expertise » de la direction départementale des Finances publiques de la Marne,

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 86-1 ;

Vu l'arrêté ministériel du 21 juillet 2010 portant nomination de M. Bernard VOGTENSPERGER administrateur des finances publiques, et l'affectant dans le département de la Marne ;

Vu les conventions de délégation de gestion relatives au centre de gestion financière bloc 2 et bloc 3 placé sous l'autorité du directeur départemental des finances publiques de la Marne ;

Décide :

Article 1er

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes relatifs à l'exécution des opérations prévues dans les conventions de délégation de gestion susvisées, dans la limite de leurs attributions au sein du centre de gestion financière, à :

- Mme Elisabeth DEPAQUIS, inspectrice divisionnaire des finances publiques, cheffe du centre de gestion financière ;
- M Mathias LACOUR, inspecteur des finances publiques ; centre de gestion financière ;
- M Grégory BALAN, agent administratif principal, centre de gestion financière ;
- Mme Estelle BOUDE, contrôleuse des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Frédérique BRUHAT, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière;
- Mme Cendrine COLLET, contrôleuse principale, centre de gestion financière ;
- Mme Yolande DI PAOLO, contrôleuse des finances publiques, centre de gestion financière ;

- Mme Anita HOURDILLIAT, contrôleuse des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Sophie HUE, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière :
- M Riwal JOLY, agent administratif principal, centre de gestion financière;
- Mme Zahira LASFER, contrôleuse des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Noémie LECLERC, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière :
- M Edouard LEFEBVRE, contrôleur des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Justine LEHNASCH, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Sophie LEVASSEUR, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Jennifer LIEBERT, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière.
- Mme Lucille PACKO, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière.
- Mme Sabrina PAYS, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Rachel PELAS, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Geneviève PICQUETTE, contrôleuse principale des finances publiques, centre de gestion financière :
- Mme Sarah PLIEZ, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- M Patrick REVEL-MOUROZ, agent administratif principal, centre de gestion financière ;
- Mme Béatrice SOUILLOT, contrôleuse des finances publiques, centre de gestion financière;
- M Giuseppe TROVATO, agent administratif principal, centre de gestion financière ;
- Mme Isabelle VEDANI, contrôleuse principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- M Ludovic LAHURE, contrôleur principal des finances publiques, équipe de renfort ;
- Mme Océane PIERRET, agente administrative principale des finances publiques, équipe de renfort.
- Mme Mélanie CORDELET, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière

Article 2

La décision du 13 novembre 2023 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire est abrogée.

Article 3

La présente décision entre en vigueur à compter de la publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Marne.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 29 novembre 2023

L'administrateur des Finances publiques

Directeur départemental adjoint des Finances publiques de la Marne

Bernard VOGTENSPERGER



Liberté Égalité Fraternité



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MARNE

12 rue Sainte Marguerite 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Décision

portant délégation de signature pour l'exécution des opérations prescrites par la division Budget Immobilier Logistique de la Direction Départementale des Finances Publiques de la Marne, par le centre de gestion financière bloc 2 et bloc 3, placé sous l'autorité du directeur départemental des Finances Publiques de la Marne.

Le responsable du pôle pilotage et ressources par intérim de la Direction départementale des Finances publiques de la Marne,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, notamment ses articles 38, 43 et 44 ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 86-1 ;

Vu l'arrêté du 12 avril 2018 portant nomination de M. Philippe THOMASSIN, administrateur des Finances publiques adjoint et l'affectant dans le département de la Marne;

Vu l'arrêté préfectoral DS 2023-097 du 17 novembre 2023 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à M. Philippe THOMASSIN, responsable par intérim du pôle pilotage et ressources de la Direction départementale des Finances publiques de la Marne,

Décide:

Article 1er

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes relatifs à l'exécution des opérations de dépenses pour lesquelles j'ai reçu délégation par arrêté préfectoral du 17 novembre 2023 susvisé, dans la limite de leurs attributions au sein du centre de gestion financière à :

- Mme Elisabeth DEPAQUIS, inspectrice divisionnaire des finances publiques, cheffe du centre de gestion financière ;
- M Mathias LACOUR, inspecteur des finances publiques ; centre de gestion financière ;
- M Grégory BALAN, agent administratif principal, centre de gestion financière;
- Mme Estelle BOUDE, contrôleuse des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Frédérique BRUHAT, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Cendrine COLLET, contrôleuse principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Yolande DI PAOLO, contrôleuse des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Anita HOURDILLIAT, contrôleuse des finances publiques, centre de gestion financière;
- Mme Sophie HUE, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- M Riwal JOLY, agent administratif principal, centre de gestion financière;
- Mme Zahira LASFER, contrôleuse des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Noémie LECLERC, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- M Edouard LEFEBVRE, contrôleur des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Justine LEHNASCH, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière;
- Mme Sophie LEVASSEUR, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Jennifer LIEBERT, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière.
- Mme Lucille PACKO, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière.
- Mme Sabrina PAYS, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Rachel PELAS, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Geneviève PICQUETTE, contrôleuse principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- Mme Sarah PLIEZ, agente administrative principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- M Patrick REVEL-MOUROZ, agent administratif principal, centre de gestion financière;
- Mme Béatrice SOUILLOT, contrôleuse des finances publiques, centre de gestion financière ;
- M Giuseppe TROVATO, agent administratif principal, centre de gestion financière;
- Mme Isabelle VEDANI, contrôleuse principale des finances publiques, centre de gestion financière ;
- M Ludovic LAHURE, contrôleur principal des finances publiques, équipe de renfort ;
- Mme Océane PIERRET, agente administrative principale des finances publiques, équipe de renfort.
- Mme Mélanie CORDELET, agente administrative des finances publiques, centre de gestion financière

Article 2

Par dérogation à l'article 1er, demeurent réservés à ma signature les actes de prescription de ces opérations.

Article 3

La présente décision entre en vigueur le 30 novembre 2023.

Article 4

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Marne.

Châlons-en-Champagne, le 29 novembre 2023

L'administrateur des finances publiques adjoint, responsable du pôle pilotage et ressources par intérim,

Philippe THOMASSIN